



ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN

Déclaration liminaire
des représentants FSU
au CHSCT Départemental du Nord
Le 17 juin 2022

Nous sommes réunis ce vendredi 17 juin pour la dernière séance du CHSCT 59 de l'année scolaire 2021-2022. Année encore une fois dégradée par la Covid, mais la situation dans notre département n'est pas qu'en lien avec ce virus.

Dans cette déclaration, nous ferons un bilan non exhaustif de la période et ses implications pour les conditions de travail, la santé et la sécurité des personnels du Nord.

Suite à l'élection présidentielle, Pap Ndiaye a été nommé ministre de l'Éducation Nationale. Un nouveau ministre, mais toujours pas de nouveaux moyens ! Et cette nomination ne saurait masquer les ravages causés par 5 années de suppressions de postes sous le ministère Blanquer. Au niveau national, la rentrée étant déjà programmée, les suppressions de postes dans le premier et le second degré seront effectives à la rentrée prochaine avec la suppression de 440 postes dans le 2nd degré collège et lycées confondus. Cela porte le nombre de suppressions à 7900 en 5 ans, ce qui équivaut à la disparition de près de 175 collèges au niveau national.

Quant au 1^{er} degré, même si les moyens annoncés sont stables, il est à prévoir de nombreuses fermetures de classes.

Ce qui s'annonce partout, ce sont donc des classes surchargées et des enseignants non remplacés avec pour conséquence une dégradation continue du service public de l'Éducation Nationale.

Ajoutons à cela la réforme de la formation et des concours, qui dégrade de manière importante les conditions d'entrée dans le métier d'une grande partie des enseignants et CPE stagiaires à partir de la rentrée 2022.

L'Éducation Nationale est dans une situation d'état d'urgence : à 3 mois de la rentrée, rien ne garantit qu'il y aura un professeur titulaire devant chaque classe. Encore une fois, des élèves risquent de se retrouver sans professeur pendant des semaines, voire des mois, comme cette année, y compris dans des classes à examens.

Pour la FSU, pour traiter la crise de recrutement, il faut commencer par agir sur les salaires. Le déclasserement salarial de nos professions pèsent lourdement sur l'attractivité de nos métiers : aujourd'hui, un enseignant qui débute gagne 1,14 fois le SMIC, en 1982, c'était 2,2 fois le SMIC ! Il faut donc dégeler le point d'indice, rattraper les pertes de ces dernières années et reconstruire nos carrières pour une revalorisation sans contreparties.

La dématérialisation du RSST est pour la FSU une grande avancée ! Pour autant, l'exploitation des fiches au vu de leur abondance reste problématique et -surtout- demande du temps. Parmi celles-ci, la forte proportion de RPS, plus de 40%, interroge et inquiète. Il est urgent que notre département prenne en compte les observations dans le RSST et le DGI afin d'élaborer un PAP en lien direct avec les difficultés rencontrées sur le terrain par les personnels. La FSU continuera à s'investir pleinement dans cette démarche descendante en vue de l'élaboration d'un programme de prévention primaire réellement efficace.

Dans notre département, la FSU se satisfait des avancées sur le traitement des questions sexistes et sexuelles. Pour autant, beaucoup de choses restent encore à faire. Pour preuve, depuis le 26 novembre 2021, les membres FSU/CHSCT du Nord ne cessent de demander l'ouverture d'une enquête suite à des faits pouvant être assimilés à des agissements sexistes dans un collège de notre département, demande sans cesse rejetée par les services. Malheureusement au dernier CHSCT D, une grande partie des questions adressées par les représentants des personnels étaient renvoyées à l'arbitrage du CHSCT A et tel fut le cas aussi pour cette demande d'enquête.

Et à 5 mois des futures élections professionnelles, avec la fin des CHSCT et la création des prochaines instances FSSSCT, nous rentrons dans une réelle incertitude voire une inquiétude quant à l'avenir des personnels en termes de santé, sécurité et conditions de travail. Dans l'attente, trop de doutes subsistent quant au fonctionnement de cette année de transition, transition imposée par la contre-réforme de la « transformation de la fonction publique ». Nul ne sait encore quels seront les moyens officiellement alloués aux futures instances dont la « formation spéciale SST ». Est-ce à dire que la santé au travail pourrait de nouveau être le parent pauvre de votre politique?

Nous apprenons souvent par les médias, qu'il est prévu de réorganiser l'Education Nationale, de généraliser par exemple l'expérimentation de l'autonomie des établissements. Ou encore les opérations « job dating » pour recruter des personnels en vue de la rentrée prochaine : ces opérations sont d'une redoutable violence pour nos collègues contractuels, souvent lancés dans le métier sans réel accompagnement institutionnel et qui se trouvent parfois dans des situations difficiles, les amenant pour certains à démissionner.

La FSU tient à rappeler l'obligation de concertation avec les personnels des CHSCT quand il y a une nouvelle organisation du travail (Code du Travail, art L4612-8-1 : "*Le comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail est consulté avant toute décision d'aménagement important modifiant les conditions de santé et de sécurité ou les conditions de travail [...]* ").

D'ailleurs, la crise de recrutement que tout le monde peut observer mais aussi une hausse de démissions et de demandes de ruptures conventionnelles sont les conséquences et les révélateurs des politiques nationales, académiques et départementales. Elles ont toutes largement déprécié nos métiers et ont mis la lumière sur le manque d'attractivité, les tensions et la dégradation profonde des conditions de travail. Les déficits vont se généraliser, dans le Nord comme ailleurs, dégradant encore l'existant. Quelles réponses pouvez-vous nous apporter pour anticiper ces situations de crises?

Toujours est-il que la FSU se prépare à répondre aux différentes attaques programmées et sûrement amplifiées en prenant prétexte de crises politiques ou économiques. Nous comptons évidemment sur une mobilisation générale de nos collègues pour défendre leurs intérêts et leurs métiers. Ils pourront compter sur les représentants des personnels FSU qui s'engageront dans toutes les instances possibles pour l'amélioration de la sécurité, santé et des conditions de travail de l'ensemble des personnels de l'Éducation Nationale du Nord et de l'ensemble du territoire.